



La sécurité sociale

INTRODUCTION

La sécurité sociale a fêté il y a quelque temps son soixantième anniversaire. Le mouvement ouvrier a lutté, s'est battu pour la faire naître. Depuis, nous en bénéficions tous. Mais aujourd'hui, la sécurité sociale est en péril. Elle fait régulièrement la une dans l'actualité belge : son système, bâti sur la solidarité entre tous, fait l'objet d'une remise en cause. Et nous sommes tous concernés par son devenir.

Mais au fait, que signifient les mots « sécurité » ?, « sociale » ?, « sécurité sociale » ? D'où vient l'argent de la sécurité sociale ? A-t-elle toujours existé ? Le modèle belge est-il particulier ? Pourquoi est-elle menacée ? Les réponses à ces questions se trouvent dans les documents présents dans cette mallette pédagogique.

En 2005, un apprenant belge d'origine marocaine, A. Y. a choisi cette problématique pour élaborer son chef-d'œuvre. Il a présenté son travail de recherche devant jury au Collectif Alpha et a obtenu le CEB (Certificat d'Etudes de Base).

Ce monsieur jongle avec tous les aspects de la sécurité sociale et adore venir dans les groupes pour l'expliquer. Dans sa vie quotidienne, il accompagne régulièrement des personnes qui effectuent des démarches administratives ; il a donc accumulé des savoirs liés au fonctionnement des divers organismes et aux situations complexes vécues par ces personnes.

Riche de ces expériences, soucieux de l'histoire ouvrière et de l'avenir des travailleurs en Belgique, il voulait s'expliquer en commençant ce travail pourquoi les produits nationaux, richesses du pays disparaissaient les uns après les autres, pourquoi les usines ferment et se délocalisent. « *On sait que la main-d'œuvre est moins chère. On sait que dans les autres pays le coût des charges sociales est moins élevé, mais notre pays y perd à cause que les dirigeants ne pensent qu'à leurs avantages...* » écrit-il dans sa brochure.

Une réalisation du Centre de documentation du Collectif Alpha ASBL

12 rue de Rome - 1060 Bruxelles - Tél. 02/533.09.25 - cdoc@collectif-alpha.be - www.collectif-alpha.be



Outre la brochure de A.Y. et l'échelle chronologique (cfr. Annexe3) des acquis sociaux dont il avait fait un panneau d'exposition, retapée pour l'utilisation en groupe, le lecteur trouvera un exemplaire du journal **L'Essentiel** (n° 166), daté de septembre-octobre 2007, qui y consacre un dossier « *La sécu aux urgences* ». L'Essentiel, s'il faut le rappeler, est un vrai journal destiné à des adultes peu lecteurs ; il propose des contenus importants de l'actualité. Les articles, rédigés par la FUNOC, sont disponibles sur leur site internet...

Les deux DVD de l'émission *Regards* de la FGTB sont facilement exploitables en classe. A ce jour, nous n'en avons pas trouvé d'autres. Le premier (1994) s'intitule *Fonctionnement et enjeux actuels*. A l'époque, nous n'étions pas encore passés à l'euro. Le second (2005), *La Sécurité sociale et son financement* évoque davantage l'avenir de la sécurité sociale, comment certains acteurs politiques voudraient la transformer et fait état des propositions du syndicat socialiste. Comparer quelques séquences de ces émissions est une activité intéressante à mener. Attention ! Les données chiffrées sont à réactualiser.

La démarche pédagogique a été expérimentée dans un groupe d'alphabétisation. Les autres documents joints servent de références utiles à toute personne désireuse d'approfondir ce thème. Bonne lecture et bon travail !



TABLE DES MATIERES

Introduction	1
Table des matières	3
Documents contenus dans la mallette	4
Fiche pédagogique	6
Première séance	6
<i>Introduction</i>	6
<i>Atelier d'écriture</i>	7
<i>Analyse réflexive</i>	9
Deuxième séance	9
<i>La sécurité sociale</i>	9
<i>Jeu de la sécurité sociale</i>	10
Troisième séance	13
Pour aller plus loin	15
Bibliographie complémentaire	15
Ressources sur le Web	16
Annexes	18
ANNEXE N°1	19
ANNEXE N°2	22
ANNEXE N°3	25
ANNEXE N°4	29
ANNEXE N°5	30
Vos commentaires et nouvelles suggestions	32



DOCUMENTS CONTENUS DANS LA MALLETTE

Avec l'extrême droite, la cible c'est toi : outil d'animation pour lutter contre l'extrême droite

ASBL Vlams Belang contre l'extrême droite, 2006, 70 p.

Un nombre croissant de citoyen-ne-s ne distinguent plus les partis politiques d'extrême droite des partis traditionnels. Ils ne connaissent du contenu politique des partis liberticides que leur position sur l'immigration. Très peu d'entre eux se sentent donc concernés ou en danger devant le programme électoral des partis non démocratiques. Face à ce constat, cette animation et le dossier pédagogique relève que les partis non-démocratiques ciblent tout le monde. Cet outil d'animation est composé d'un diaporama sur support DVD et d'un cahier pédagogique. Il est destiné à toute personne désireuse de réaliser notre animation: enseignant-e-s, animateurs-trices de maisons de jeunes, éducateurs-trices, ...L'animation a la particularité de prouver le caractère profondément raciste, mais aussi sexiste, antisocial et antidémocratique des partis d'extrême droite. Le diaporama est le support de l'animation. Il dénonce et décode de manière claire les messages qu'on ne comprend pas toujours à la première lecture.

Droit de la sécurité sociale

GOLDMANN Sophie, HelB Ilya Prigogine - EOS, 2006 - 2007, 67 p.

Dispensé en première année aux assistants sociaux de l'EOS le cours est divisé en deux parties. La première, à travers l'histoire de la sécurité sociale, nous montre son évolution et son organisation. La seconde, très pratique, reprend les principaux piliers de la sécurité sociale (prestations familiales, allocations de chômage, pensions, réparation des risques professionnels, assurance maladie, vacances annuelles) et établit un état de la matière point par point. Le cours se termine par une bibliographie reprenant ouvrages, articles, guides sociaux, périodiques et sites internet sur la question.

L'Essentiel : La sécu aux urgences

FUNOC, septembre - octobre 2007, 12 p.

Permettre à chacun de vivre en sécurité. Faire en sorte que les accidents de la vie ne mènent pas automatiquement à la misère. C'est le défi qu'a relevé, il y a un peu plus de soixante ans, la sécurité sociale. Mais la solidarité qui est la base de tout ce système est de plus en plus mise en cause. Et dans tous les secteurs de la sécurité sociale, on parle aujourd'hui beaucoup de rentabilité, de responsabilité, d'économies. Certains veulent régionaliser la sécu. D'autres veulent des assurances privées pour tout... Or, l'équilibre de la sécurité est des plus fragiles. Une pierre enlevée et tout peut s'écrouler...Quelle sécurité sociale voulons-nous pour demain? [édito]

La Sécurité sociale : Fonctionnement et enjeux actuels

FGTB ; CEPAG, Regards, 1994 [DVD]

Le 28 décembre 1944, le premier arrêté-loi instaure la Sécurité Sociale dont le but généreux est clairement affirmé : « Soustraire de la misère, aussi complètement que possible les hommes et les femmes laborieux » en instaurant un ensemble d'assurances obligatoires ayant pour objectif de protéger le travailleur lorsqu'il ne peut plus travailler: en cas de maladie, de chômage ou de vieillesse...

L'émission comprend trois parties :

- Une séquence explicative qui rappelle les grands principes et le fonctionnement de la Sécurité Sociale.
- Une partie historique qui expose le contexte de la naissance de la Sécurité Sociale.
- Et une séquence qui met en évidence les enjeux de la sécurité sociale.

Deux menaces pèsent sur notre Sécurité Sociale nationale basée sur la solidarité des travailleurs: la fédéralisation et la privatisation. La Sécurité Sociale doit affronter la question de son financement.

La présentation est claire, rendue accessible par des comédiens et illustrée de graphiques animés.



La Sécurité Sociale et son financement

FGTB ; CEPAG, Regards, 2005 [DVD]

La Sécurité Sociale, une des plus grandes conquêtes sociales de tous les temps, a 60 ans. C'est en effet le 28 décembre 1944 que le premier arrêté-loi instaure la Sécurité Sociale dont le but généreux est clairement affirmé : « Soustraire de la misère, aussi complètement que possible les hommes et les femmes laborieux » en instaurant un ensemble d'assurances obligatoires ayant pour objectif de protéger le travailleur lorsqu'il ne peut plus travailler : en cas de maladie, de chômage ou de vieillesse...

L'émission comprend trois parties :

- Une séquence explicative qui rappelle les grands principes et le fonctionnement de la Sécurité Sociale.
- Une partie historique qui expose le contexte de la naissance de la Sécurité Sociale.
- Une troisième partie est consacrée au financement de la Sécurité Sociale. Un financement supplémentaire nécessaire pour relever les défis comme le vieillissement de la population et la liaison au bien-être des allocations sociales et des pensions.

La FGTB s'est prononcée pour une Cotisation sociale généralisée (CSG) prélevée sur tous les types de revenus, afin d'assurer un financement alternatif, structurel et supplémentaire de la sécurité sociale.

La présentation, illustrée de graphiques animés, est claire, pédagogique et le contenu rendu accessible par la participation de comédiens.

La Sécurité sociale en Belgique

Y. Ahmed, Collectif Alpha, 2005, 22 p.

Ce document a été réalisé par un participant aux cours d'alphabétisation de Saint -Gilles dans le cadre de l'obtention du CEB. L'auteur y aborde notamment les questions suivantes: "Qu'est-ce qu'on paie pour le chômage?, Le chômage: pourquoi et comment? Les soins de santé: pour qui et pour quoi? La santé est-elle trop chère? Tout le monde y a-t-il accès? A quoi la sécurité sociale est confrontée aujourd'hui? (...)".

Sécurité Sociale. La solidarité au fil des jours

CESEP, 1995, 31 p.

Catalogue de l'exposition réalisée à l'occasion des 50 ans de la Sécurité Sociale, coordonnée par le CESEP (Centre Socialiste d'Education Permanente) en Communauté française de Belgique. Il présente les grandes structures qui composent notre système: ses buts, son fonctionnement, ses recettes et ses dépenses. Il comprend de nombreuses illustrations et schémas.



FICHE PEDAGOGIQUE

Cette démarche a été conçue et animée par Françoise Duchesne et Sandra Sdao

Objectifs :

- Définir les mots « sécurité sociale »
- Savoir quels domaines recouvre la sécurité sociale
- Comparer, s'interroger sur les systèmes de solidarité mis en place Ici ou Ailleurs
- Produire des histoires de vie pour comparer des situations à problème
- Comprendre un reportage sur la sécurité sociale

Matériel nécessaire :

- Jeu de photos montrant des personnes vivant une situation problématique (en Europe ou sur d'autres continents) [à se constituer car les images utilisées ont été découpées dans des magazines]
- Des photocopies des documents extraits de *Sécurité Sociale, la solidarité au fil des jours*, CESEP, le schéma, p.7 et p.8
- 2 DVD *Sécurité sociale : Fonctionnements et enjeux actuels ; La Sécurité sociale et son financement, Regards, FGTB, émission de l'Interrégionale wallonne, CEPAG-*

Durée : plusieurs séances de cours, une fois par semaine

Déroulement

Première séance

Introduction

L'animateur annonce le thème, l'écrit sur affiche ou au tableau.

- *Que veut-dire le mot « sécurité » ? Et le mot « sociale » ?*
- *Quel sens donner aux deux mots réunis ?*

Chaque personne du groupe s'exprime.

La sécurité sociale est un système de solidarité pour faire face « aux coups durs ».

- *Quels sont les coups durs qu'on peut rencontrer dans la vie ?*

La liste est établie au tableau : chômage, deuil, manque d'argent, maladie...



Atelier d'écriture

Consignes :

- Par deux, décider si on va travailler une situation problématique « d'Ici ou d'Ailleurs ».
- Puis choisir une photo.
- Se mettre d'accord sur ce qu'on va raconter de la vie de cette personne. L'écrire. S'aider des questions suivantes pour ce faire :
 - a) C'est qui ? Donner un nom, un prénom, un âge, un pays à cette personne...
 - b) Qu'est-ce qui lui arrive ? Expliquez. Comment ? Pourquoi ?
 - c) Que peut-elle faire ? (pour se sortir de cette situation ?)
 - d) Qui va l'aider ?
 - e) Quelles seront les conséquences ?
- Chaque sous-groupe raconte l'histoire créée en exposant la photo.

Quelques textes produits

Je m'appelle Memet.

J'ai 52 ans.

Ma femme s'appelle Hediye, et elle a 50 ans.

J'ai une fille de 20 ans.

Je suis né en Belgique, j'habite Bruxelles.

Je suis malade parce que j'ai eu un accident de travail.

Et depuis ce jour-là, j'ai toujours mal au dos.

Je ne peux plus travailler mais je reçois des indemnités de la mutuelle.

C'est difficile car j'ai moins d'argent que quand je travaillais.

Aujourd'hui je suis malade.

Je voudrais vous raconter ce que je vis.

Je m'appelle Charlie et j'ai 54 ans, ma femme s'appelle Nicky. Elle a 52 ans.

On habite en Afrique à la campagne.

Mon mari travaille tout le temps dans les mines.

Il est très malade et l'hôpital est loin et il n'y a beaucoup de transport pour y aller et il n'y a pas d'aide.



Je m'appelle Louise Paula. J'ai 76 ans.

J'habite en Belgique et ma ville est Bruxelles.

Je suis pensionnée, je suis toute seule dans la maison.

Je suis triste et malheureuse. Je n'ai pas trouvé quelqu'un qui m'aide.

Ce n'est pas mon problème l'argent, c'est le fait que je vive seule.

Je n'ai pas trouvé de solution pour discuter pour sortir.

Je n'ai plus envie de vivre. A quoi sert de vivre seule ?

Aujourd'hui, j'ai besoin d'argent pour nourrir ma famille.

Je vais vous raconter mon histoire.

Je m'appelle Nabou. J'ai 70 ans.

J'habite au Burkina Faso.

Ma ville est Ouagadougou.

J'ai 5 enfants. Mon mari est mort, je n'ai pas les moyens pour m'occuper de mes enfants.

C'est mon fils qui travaille pour s'occuper de la famille.

Lui et sa femme, ils m'aident à faire beaucoup de choses.

Je m'appelle Hassan.

J'ai 34 ans, je suis marié et j'ai 2 enfants.

J'habite à Forest en Belgique depuis 10 ans.

Je travaillais dans le bâtiment.

Je suis au chômage parce que je ne parle pas flamand. Je prends des cours de flamand.

Je me suis inscrit au chômage. Je cherche dans le journal, j'ai trouvé du travail.

Je m'appelle Ahmed, j'ai 40 ans, j'habite à Forest.

Je suis marié et j'ai 2 enfants mais j'ai perdu mon travail parce que la société de nettoyage a fermé

et je suis tombé au chômage.

Maintenant je n'ai plus assez d'argent. Avant, je gagnais 1.500€ par mois.

Maintenant, je reçois 900€ du chômage mais il y a beaucoup de problème parce que le loyer est très cher.

J'ai payé 600€ par mois et le coût de la vie est cher.



Je voudrais vous raconter ce que je vis.

Je m'appelle Yamina, j'ai 45 ans.

J'habite au Maroc, la ville d'Oudja.

J'ai perdu mon mari parce qu'il est mort, il m'a laissé deux enfants : un garçon et une fille.

Tout à coup c'est moi qui suis responsable de la maison. Maintenant je suis obligée de nettoyer des boutiques et j'ai vendu les crêpes marocaines et parfois, la police prend tout. Car je n'ai pas d'autorisation. Je n'ai pas d'argent, j'emprunte aux voisins, c'est difficile car je suis surendettée. Parfois, on doit mendier.

Je m'appelle Gaston, j'ai 30 ans. Je suis célibataire. Je n'ai aucun revenu, pas de travail, pas de chômage, pas de logement, je suis malheureux. Mais je connais une famille riche qui va m'aider. Cette famille va me loger, me nourrir et m'aider à chercher du travail.

Remarque : des textes produits, on peut en faire un recueil et le distribuer à chacun.

Analyse réflexive

Comment est-ce que cela se passe Ici et Là-bas ?

Ici et là-bas, des systèmes de solidarité existent avec des avantages et des inconvénients.

La formatrice, avec l'aide du groupe, dresse un tableau récapitulatif des avantages et des inconvénients des systèmes de solidarité (Ici/Là-bas).

Deuxième séance

Repartir des textes écrits par les participants lors de l'atelier d'écriture.

Lecture et rappel de ce qui avait été dit lors de la séance précédente : système de solidarité mis en place en cas de coups durs ; les coups durs nommés (chômage, maladie, accidents de travail...) et les solutions trouvées.

La sécurité sociale

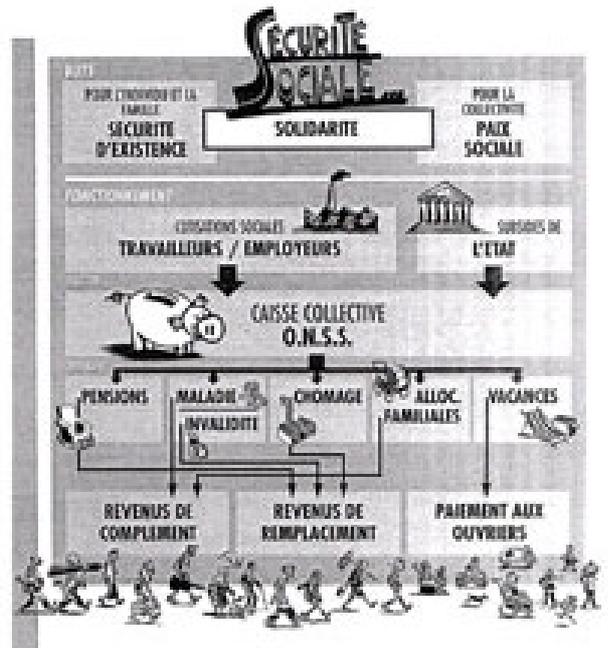
- Pourquoi la sécurité sociale ?
- D'où vient l'argent ?
- Cela paye quoi ?

Le formateur note les réponses au tableau.



Pour compléter les informations données, le schéma de la sécurité sociale, tiré de **La Sécurité Sociale, la solidarité au fil des jours**, CESEP, p.7 est distribué.

Les participants tentent de le comprendre, seuls dans un premier temps puis en grand groupe.



Jeu de la sécurité sociale

La Sécurité sociale, la solidarité au fil des jours, CESEP, p.8

Le document est distribué. Sur ce document, les organismes sont nommés, des situations problèmes sont proposées. Le document est identifié. Le nom des organismes est repéré et explicité.

Comment s'appellent les grands services ? - le chômage, c'est l'ONEm...

Par sous-groupes de trois, les participants reçoivent 4 questions (situations problèmes).

Ils tentent d'y répondre.

La mise en commun a lieu en grand groupe.

Les évolutions de la Sécurité Sociale



J'ai 6 ans ; j'attrape la varicelle la veille de mon anniversaire. Papa est enseignant et maman est au chômage. Qui va aider mes parents à payer le médecin et à m'offrir un cadeau ?

J'ai 23 ans et je viens d'obtenir mon diplôme d'assistant social. Je n'ai que des petits jobs en vue. Si je ne trouve rien d'autre, qui m'accordera un revenu minimum ?

J'ai 48 ans ; je viens d'être licencié d'un poste de contremaître que j'occupais depuis 20 ans (usine délocalisée). Mon dernier fils qui a 21 ans est toujours aux études. Que vais-je avoir comme ressources ?

J'ai 52 ans ; l'entreprise où je travaille depuis 26 ans est en restructuration et me propose le statut de prépensionné. Le patron me paiera encore un peu jusqu'à ma pension. Entretemps, qui va m'aider ?



J'ai 65 ans ; j'arrête mon travail d'employé comptable. Mon médecin m'a dit que je devrai suivre un traitement pour un problème cardiaque.
Quelles seront mes ressources ?

Je suis indépendant ; le restaurant que je tiens depuis 9 ans ne marche plus (trop de concurrence dans le quartier). J'arrête tout.
Comment avoir un revenu minimum alors que je n'ai pas droit au chômage ?

*Je suis mère célibataire, actuellement au chômage, avec 2 enfants à charge.
L'aîné souffre souvent de bronchite.*
De quelles aides puis-je disposer grâce à la Sécurité Sociale ?

J'ai fui mon pays d'origine où je suis poursuivi à cause de mes opinions démocratiques. Et je suis arrivé malade.
De quelles aides pourrais-je bénéficier ?

Papa est ouvrier ; maman est vendeuse à tiers-temps et touche un chômage complémentaire. Un de mes frères a besoin de soins fréquents (diabète).
Grâce à quelles aides cumulées peut-on partir en vacances ?

*Je suis ouvrier-menuisier. Suite à un accident dans l'atelier, j'ai un poignet fracturé. Résultat : 8 semaines sans pouvoir travailler.
L'assurance du patron ne couvre pas tous mes frais médicaux. **Qui va suppléer ?***

*Je suis au chômage depuis 8 mois, suite à un licenciement.
L'ONEM m'a proposé un emploi que j'ai refusé. Je n'ai plus droit au chômage et à l'assurance maladie-invalidité. **Où aller ?***

J'ai 21 ans et je suis étudiant en électronique. Mon père est veuf ; il vient d'être prépensionné, suite à une restructuration dans son entreprise.
De quelles aides peut-on disposer ?

*Je suis atteint d'une maladie pulmonaire après 11 ans de travail dans les produits chimiques. Résultats : beaucoup d'exams médicaux et un risque d'incapacité permanente. **Comment assumer ces frais et ce risque ?***

Je deviens veuve ; mon mari était prépensionné. J'ai un enfant à charge qui doit subir plusieurs opérations (aux yeux).
Étant au chômage depuis 8 ans, comment vais-je m'en sortir ?



*Après un divorce et ayant 2 enfants à charge, j'ai pris un travail à temps partiel (vendeuse). Je suis licenciée après un an (faillite de l'entreprise).
Comment vais-je disposer d'un revenu minimum ?*

*Je suis peintre en bâtiment, avec statut d'indépendant. Étant atteint par une hépatite, je suis en incapacité de travail pendant au moins 2 mois.
Comment couvrir les frais médicaux et disposer d'un revenu minimum ?*

Troisième séance

Les deux émissions consacrées à la sécurité sociale sont intéressantes, même si pas récentes. Elles présentent l'avantage d'avoir été construites en courtes séquences reliées entre elles par les propos d'un(e) intervenant(e) et en partie selon le même fil conducteur. Proposer de visionner certaines séquences aux apprenants en guise de synthèse des informations accumulées au cours des séances, inciter à les comparer n'est pas inutile. Ainsi, par exemple, le micro-trottoir. Dans l'émission de 1994, des passants dans la rue sont interrogés. On leur demande s'ils savent ce qu'est la sécurité sociale. Dans l'émission de 2005, c'est au sortir de l'exposition *Made in Belgium* que l'on sollicite les visiteurs. Ont-ils trouvé trace de la sécurité sociale dans cette exposition ?

Dans l'émission de 1994, *La Sécurité sociale et son financement*, la présentatrice se trouve dans un musée exposant des tableaux de peintres. D'emblée, elle évoque des chefs-d'œuvre et annonce que la sécurité sociale en est un également.



Le reportage, sur base d'interviews, contient les parties suivantes :

- Un micro-trottoir
- La sécurité sociale, c'est quoi exactement ?
- Comment est-elle financée [Finances] ?
- La sécurité sociale a 50 ans, elle est à préserver [un peu d'histoire]
- La sécurité sociale est menacée ... : à cause de quoi ? Fédéralisation, c'est quoi ? Privatisation, c'est quoi ?

Dans l'émission de 2005, *La Sécurité sociale et son financement*, une « visiteuse » introduit et clôture le contenu mais c'est un homme qui tisse le lien entre les séquences.

Elle contient, elle aussi, sur base d'interviews :

- Un micro-trottoir
- La sécurité sociale, c'est quoi ?
- Comment est-elle financée ?
- Un peu d'histoire
- Le refinancement de la sécurité sociale
- Un choix de société

A chaque formateur de choisir les séquences s'il décide de les montrer.

Le documentaire diffusé par la RTBF en 1995 à l'occasion des 50 ans de la sécurité sociale est l'émission *Regards*, FGTB, Interrégionale Huy-Liège-Waremme, Giovanni Lentini, réalisé par Paolo Zagaglia, CEPAG, 1994 a été proposé aux apprenants.



POUR ALLER PLUS LOIN

Bibliographie complémentaire

Cent ans de droit social en Belgique

Ministère de l'Emploi et du Travail, Ministère de la prévoyance sociale, 1987.

Histoire politique de la sécurité sociale

ARCQ Etienne, BLAISE Pierre

In Revue Belge de la sécurité sociale, Bruxelles, septembre 1998, pp. 481 - 771.

L'insécurité sociale. Qu'est-ce qu'être protégé ?

CASTEL, Robert

Seuil, La République des idées, 2003.

La sécurité sociale

REMAN Pierre

Dossier du CRISP, CRISP ; n° 38, décembre 1992, 32 p.

La sécu dans la tourmente : Rencontre avec une grande dame bien conservée

GOLDMAN Henri, LE PAIGE Hugues, RICHELLE Bernard, VANTHEMSCHE Guy, ALALUF Mateo, REMAN Pierre

In Politique : Revue de débats ; n° 37, décembre 2004, pp. 8-41.

50 mensonges sur le vieillissement

DE SWERT Gilbert

Editions Luc Pire, 2005.



Ressources sur le Web

Brochure « impôts et cotisations : les payer, c'est se protéger » [PDF]

FGTB Liège-Huy-Waremme

Disponible sur <http://www.fgtb-liege.be/admin/uploads/fichiers/broch%20secu.pdf> (consulté le 3 novembre 2008)

« Trop souvent, on entend qu'il y a trop d'impôts, que le coût du travail est trop cher et que cela freine l'économie, les investissements, les emplois... Nous voulons, dans cette brochure, remettre les pendules à l'heure en expliquant comment l'Etat et la sécurité sociale perçoivent les impôts et les cotisations sociales mais surtout comment ils redistribuent ces sommes perçues aux citoyens. En gros, nous voulons dire « à quoi ça sert de payer tout ça ? ». [Introduction]

Le bureau régional de Juniorville. La Sécurité Sociale in le site Juniorville [en ligne].

Disponible sur <http://www.juniorville.be/bibliotheque/secu-sociale.htm> (consulté le 3 novembre 2008)

Que se passerait-il si la sécurité sociale n'existait pas? Pour en faire prendre conscience aux enfants, Ampli Junior, la section jeunesse des mutualités socialistes, organise une série d'animations dans les écoles avec l'aide d'acteurs. Le site en constitue un des principaux outils.

Campagne Sécu 2004-2005. Notre patrimoine social : un héritage à transmettre [PDF]

CNE

Disponible sur <http://www.cne-gnc.be/sitepatrimoine/documents/Notrepatrimoine.pdf> (consulté le 3 novembre 2008)

Le but de ce document est de nous faire comprendre l'importance et la richesse du patrimoine social que constitue la sécurité sociale afin de la défendre contre le long travail de sape que font ses adversaires qui ont aujourd'hui réussi à remettre en cause ces principes fondamentaux.

Journal de fiction « le Nouveau Monde » [PDF]

FGTB Liège-Huy-Waremme

Disponible sur <http://www.fgtb-liege.be/admin/uploads/fichiers/lenouveaumondebassedef.pdf> (consulté le 3 novembre 2008)

Journal fictif du 28 avril 2020 qui par un scénario catastrophe où règnerait un ordre ultralibéral, veut nous faire comprendre l'importance de la défendre aujourd'hui.

La sécurité sociale [dossier] in Espace-Citoyen.net [en ligne].

Disponible sur <http://www.espace-citoyen.be/site/index.php?Eslid=1&Module=module-produit&Indice=1-12-21> (consulté le 3 novembre 2008)

Ce dossier d'Espace Citoyen consacré à la sécurité sociale présente les différents acteurs actifs dans le système social en Belgique, retrace l'histoire du système social, expose les difficultés rencontrées par la sécurité sociale et bien d'autres choses encore...



Le sécurité sociale en Belgique, site du Service Public fédéral[en ligne].

Disponible sur <http://www.diplomatie.be/fr/belgium/belgiumdetail.asp?TEXTID=49451> (consulté le 3 novembre 2008)

Description succincte de la sécurité sociale.

La Sécu : nos choix solidaires [module d'animation et de formation] in le site du Moc - Fédération de Liège Huy - Waremme [en ligne].

Disponible sur <http://moclief.be/rubrique119.html> (consulté le 3 novembre 2008)

Proposition d'un module d'animation pour mieux connaître la sécurité sociale.

Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur la sécurité sociale [PDF]

Service public fédéral Sécurité sociale

Disponible sur http://www.socialsecurity.fgov.be/docs/fr/publicaties/alwa/alwa2008_fr.pdf (consulté le 3 novembre 2008)

Brochure qui explique le système de la sécurité sociale en Belgique.



ANNEXES

1. **Une brève histoire de la sécurité sociale**, Gabriel Massin, in L'insertion, n°58, mars 2005.
2. **Notions-clés pour aborder la sécurité sociale en Belgique**, Sophie Goldman, Maître-assistante à la Haute Ecole Ilya Prigogine-Ecole ouvrière supérieure, in L'insertion, n°58, mars 2005.
3. **Ligne du temps de l'évolution de la sécurité sociale en Belgique et photos des supports utilisés lors de la présentation du chef-d'œuvre de A.Y.**, 15 juin 2005.
4. **Témoignage de l'écrivain et conteur Pie Tsibanda**, in Fiches pédagogiques La Sécurité Sociale, une thématique souvent rébarbative ? Pistes et notions pour l'aborder, France Huart, permanente communautaire CIEP.
5. **Dans les autres pays** [encadré], in Le Soir Junior, 20 octobre 2003.
6. **20 questions sur la sécurité sociale** [livret], une initiative du Service public fédéral Sécurité sociale en collaboration avec les institutions publiques de Sécurité Sociale, décembre 2005.
Peuvent-être consultées sur le site **masécu.be** [en ligne], <http://www.masecu.be/FR2/faq.aspx> (consulté le 5 novembre 2008).
7. **Sécurité sociale. La solidarité à tous les étages..** [livret], Centre coopératif de la consommation, février 1995.
8. **J'en ai marre de payer pour les autres ! Qui paye pour moi ?** [Prospectus], FGTB Liège-Huy-Waremme, s.d.



ANNEXE N°1

Une brève histoire de la sécurité sociale, Gabriel Massin, in L'insertion, n°58, mars 2005.

L'office national de Sécurité sociale est né le 28 décembre 1944. Mais ses racines plongent jusque dans le milieu du XIX^e siècle. En fait, l'histoire mouvementée de la Sécurité sociale est plutôt une valse à trois temps.

Un premier temps, de 1880 à 1920, voit se développer une Sécurité sociale de combat. On ne revendique pas seulement des droits à une protection sociale, les ouvriers et leurs organisations syndicales, mutuellistes constituent directement, avec les maigres moyens disponibles, des caisses en cas d'accidents, de maladies, des caisses de grève...il s'agit d'affronter l'adversité, mais aussi de tenir bon face au patron. Durant cette période, certains patrons, plus ou moins sociaux et certains bourgeois investissent aussi le terrain de la protection sociale avec comme objectifs de s'attirer la sympathie de « leurs » travailleurs par ces bonnes actions et de couper l'herbe sous le pied des syndicats.

Cette course à la protection sociale voit entrer en scène le politique qui prend en charge certaines formes de subsides à ces initiatives de protection et qui, souvent sous la pression populaire, légifère dans le domaine social. Ainsi la première loi sur les accidents de travail date de 1903. A l'issue de la première guerre mondiale, le mouvement ouvrier accède au gouvernement et bientôt le suffrage universel (pour les hommes) est acquis. Le mouvement ouvrier est devenu aussi une force politique via le socialisme principalement, mais aussi via la démocratie chrétienne. Dans l'entre-deux-guerres, le système se développe mais en ordre dispersé...

L'assurance-chômage est le fait de caisses contrôlées par les syndicats, l'assurance-maladie est le fait des mutualités ouvrières (socialistes et chrétiennes) mais aussi de caisses patronales (les mutualités dites professionnelles). Par contre les allocations familiales sont contrôlées par des caisses patronales. Quant au secteur des pensions, il est géré par les pouvoirs publics. Un véritable patchwork d'institutions mais aussi un système qui est loin d'être achevé et n'offre pas la couverture actuelle.



Les moyens dépendent des capacités des différentes caisses, l'assurance sociale n'est pas obligatoire et constitue un effort important pour les salariés en échange de protections parfois bien minces..

Mouvement ouvrier, patronat et pouvoir politique s'affrontent sur toutes ces questions et à la veille de la deuxième guerre mondiale, on est loin du compromis de 1948.

Deuxième temps, sous le couvert de la clandestinité liée à l'occupation, certains éléments du patronat et des syndicats élaborent un pacte social qui sera à la base du système actuel. Le souci est clair : il faut éviter qu'à l'issue du conflit, la situation sociale se radicalise et s'enflamme... la paix sociale est à ce prix. Trois innovations seront appliquées :

- L'affiliation à l'une des caisses d'assurance sociale est obligatoire ;
- Les patrons devront également cotiser au système ;
- L'ensemble des cotisations (patronales et ouvrières) est collecté directement par une institution unique : l'ONSS (Office national de Sécurité sociale).

Ce système va se consolider et se maintenir jusqu'à nos jours...non sans subir certaines modifications.

Le troisième temps s'ouvre avec la crise de la moitié des années septante. Le chômage explose, les grands bassins industriels sont touchés par des vagues de licenciements...Parallèlement, les femmes accèdent massivement au marché du travail, la scolarité s'allonge et se généralise, la santé devient un droit...Bref la Sécurité sociale va connaître des assauts pas toujours couronnés de succès, mais qui n'ont pas cessé depuis..

La protection sociale, qui a été la solution face à la misère ouvrière, puis qui a contribué au bien-être de nos sociétés pendant les Trente Glorieuses devient à partir de 1975 un nid à problèmes :

- Les contributions à la Sécurité sociale sont jugées excessives. On ne parlera dès lors plus que de « charges » sociales ;
- Sous prétexte de rétablir son équilibre, des campagnes budgétaires restrictives succéderont pour équilibrer son budget, mais en modifiant les prestations ;
- Et enfin, avec la hantise de l'explosion des coûts (comme dans la santé) ou de l'impact du vieillissement (système des pensions), c'est l'arrivée des systèmes d'assurances complémentaires privées..



Durant la toute dernière période, c'est une autre offensive qui est en cours, celle de l'Etat social actif... cette vieille dame qu'est la Sécurité sociale aurait trop tendance à gâter ses petits-enfants qui sombreraient ainsi dans la passivité. Les allocations de chômage, les systèmes de prépensions... tout cela n'incite plus les gens à travailler, il est donc nécessaire de lier les allocations sociales à des démarches actives de la part du demandeur d'emploi (et demain du travailleur âgé) pour chercher du travail, se former... ou accepter un emploi au rabais.

Bref, l'histoire de la Sécurité sociale, c'est une histoire de luttes et de conflits entre ceux qui veulent la construire et ceux qui veulent la réduire. L'enjeu reste de taille au-delà de ces soixante années.



ANNEXE N°2

Notions-clés pour aborder la sécurité sociale en Belgique, Sophie Goldman, Maître-assistante à la Haute Ecole Ilya Prigogine-Ecole ouvrière supérieure, in L'insertion, n° 58, mars 2005.

Un système d'assurance solidaire

La Sécurité sociale est un système d'assurance sociale qui comprend toutes les prestations auxquelles ont droit les assurés et qui a pour objet de compléter ou remplacer le revenu professionnel du travailleur, afin de le préserver des conséquences de certains risques sociaux. Par « **risques sociaux** », on entend tout événement empêchant la personne d'avoir un revenu professionnel (maladie, vieillesse, absence de travail...)-la Sécurité sociale lui assure alors un **revenu de remplacement**- ou affectant son niveau de vie (coût des soins de santé, charge de famille) ; la Sécurité sociale lui assure un **revenu de complément**.

On parle **d'assurance sociale** parce qu'il s'agit à la fois d'un système d'assurance (on cotise pour couvrir les risques que l'on pourrait rencontrer soi-même) mais **fondé sur la solidarité**. A la différence d'une assurance privée où la prime est fonction de l'importance du risque, les cotisations sont établies en fonction des revenus. Une personne présentant un risque élevé paiera des cotisations dans les mêmes proportions qu'une personne ne présentant qu'un risque faible.

La Sécurité sociale réalise également une certaine redistribution des revenus au sein de la société. Ce qui explique en partie le faible taux de pauvreté en Belgique (6%)¹.

Principes fondamentaux et pluralisme

Notre système de Sécurité sociale repose sur quatre principes fondamentaux :

- Le principe de l'**assurance obligatoire** pour tous les travailleurs salariés et indépendants sans référence à l'état de besoin ;
- Le principe de la **solidarité horizontale** (jeunes/ vieux...) et **verticale** (hauts revenus/ bas revenus) à travers le prélèvement des cotisations et l'octroi des prestations ;

¹ Remarque : Qu'entend-on par pauvreté ?

Il s'agit d'une notion difficile qui fait référence à l'idée de manque, de privations matérielles et financières mais aussi de difficultés d'accès à la culture, à l'éducation, à la satisfaction de certains besoins correspondant aux standards de vie dans une société déterminée. L'histoire de la pauvreté fait également référence aux jugements moraux dont ne sont pas exemptes les politiques sociales visant à la combattre.

On peut établir la pauvreté en référence au revenu moyen dont dispose la population d'un Etat mais aussi en référence à plusieurs facteurs. Depuis 1964, l'ONU suggère ainsi neuf critères : santé, consommation alimentaire, emploi et conditions de travail, logement, enseignement, Sécurité sociale, habillement, loisirs, liberté individuelle. Ces neuf critères permettent de quantifier un état de développement social. Et la Sécurité sociale est un élément de ce développement social.



- Le principe de la **séparation entre le régime des salariés et des indépendants** ;
- Le principe de la **gestion paritaire** (représentants des employeurs et représentants des travailleurs).

La Sécurité sociale belge se caractérise également par un double pluralisme. Un pluralisme fonctionnel : chaque risque est pris en charge par un secteur qui dispose d'une autonomie de gestion (remise en cause sous l'effet de la crise par le concept de gestion globale). Un pluralisme idéologique ou philosophique dans la mesure où elle est mise en œuvre par des institutions qui reflètent les différentes tendances de la société belge.

Différents secteurs

La Sécurité sociale des travailleurs salariés comprend sept secteurs :

- L'assurance maladie-invalidité ;
- L'assurance contre le chômage ;
- Les allocations familiales ;
- Les pensions ;
- Les vacances annuelles des ouvriers ;
- Les accidents de travail ;
- Les maladies professionnelles.

La Sécurité sociale des travailleurs indépendants est moins développée. Ces travailleurs ne sont concernés que par les pensions, les allocations familiales et l'assurance maladie-invalidité.

Un financement mixte

Le mode de financement de la Sécurité sociale est mixte, composé de cotisations sociales (réparties entre employeurs et travailleurs) et de subventions de l'Etat. Les cotisations sociales sont calculées proportionnellement au salaire brut des travailleurs. Pour les employés, les cotisations sont prélevées sur 100% du salaire brut. Pour les ouvriers les taux de cotisations sont appliqués sur 108% du salaire brut afin de compenser le fait que le pécule de vacances des ouvriers n'est pas payé par l'employeur mais par les caisses de vacances et que ce pécule n'est pas assujéti à la Sécurité sociale alors qu'il existe un prélèvement sur le pécule de vacances accordé aux employés. Notons que certains secteurs sont financés exclusivement par les employeurs : les allocations familiales (raisons historiques) et la couverture des risques professionnels (accidents de travail et maladies professionnelles). Les vacances sont considérées comme une part intégrante de la rémunération (comme c'est le cas pour les employés).



L'Etat intervient dans le financement pour assurer la stabilité du système et éponger les déficits chroniques dans certains secteurs et pour compenser l'extension de la solidarité à des catégories qui ne cotisent pas directement.

Notons aussi que parallèlement à la Sécurité sociale, différentes mesures ont été déployés visant à permettre à la population précarisée non encore protégée de bénéficier d'une certaine aide sociale : Revenu garanti aux personnes âgées (1969), Prestations familiales garanties (1971), Minimex (1974 ; devenu en 2003 Revenu d'intégration).

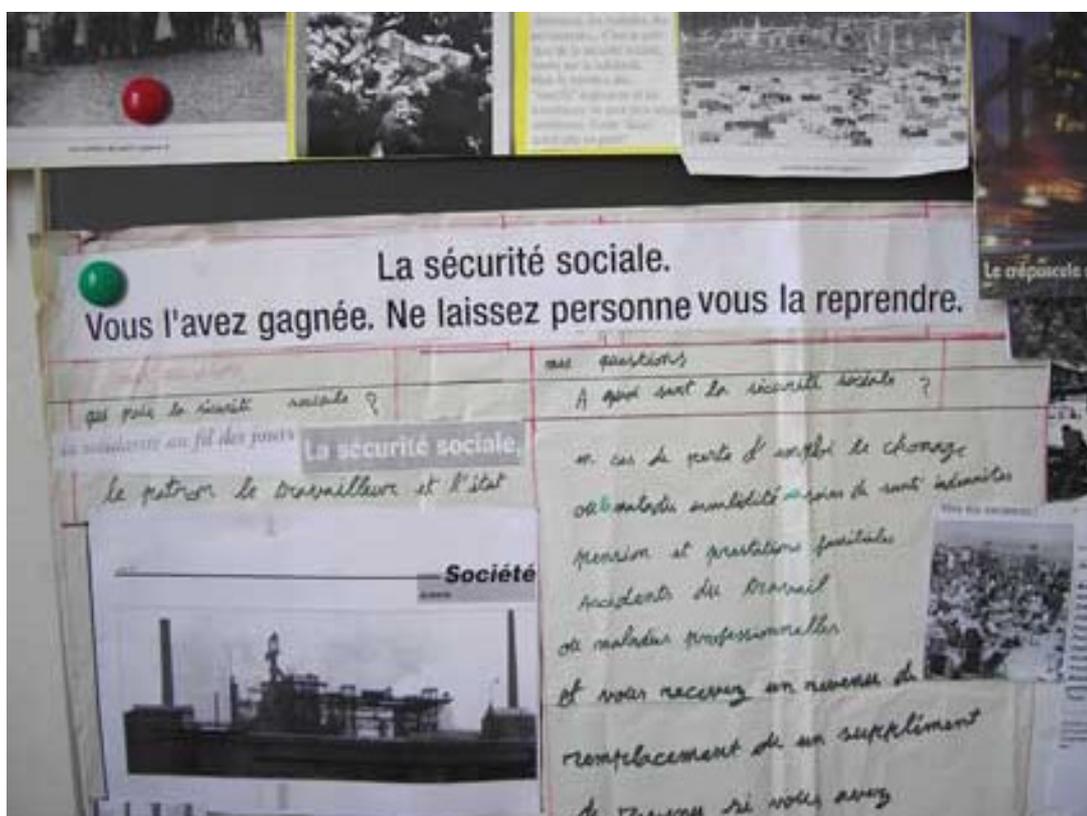


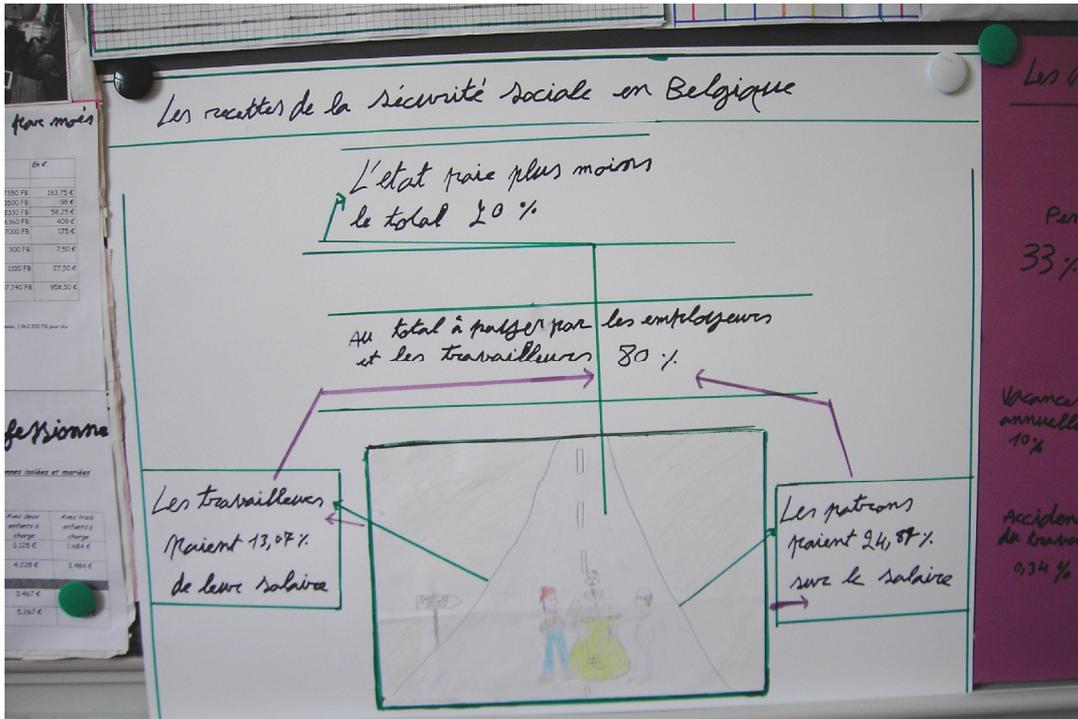
ANNEXE N°3

Ligne du temps de l'évolution de la sécurité sociale en Belgique et photos des supports utilisés lors de la présentation du chef-d'œuvre de A.Y., 15 juin 2005

La sécurité sociale en Belgique

Panneaux affichés le 15 juin 2005 pour l'obtention du C.E.B.





1944...

Et, l'avenir de notre société doit inclure une sécurité d'existence qui permette à chacun de continuer à vivre dans la dignité.

Soins de santé, en gros

Les pensionnés

Les soins

SINDICATS

Pensions et allocations doivent suivre les salaires : le 28 novembre, avec plusieurs milliers

Dans notre société, ceux qui travaillent paient pour ceux qui en ont besoin : les chômeurs, les malades, les pensionnés... C'est le principe de la sécurité sociale, basée sur la solidarité. Mais le nombre des "inactifs" augmente et les travailleurs ne sont plus assez nombreux. Notre "Sécu" serait-elle en péril?

Les vacances



1001 idées pour enrichir sa pratique en alphabétisation



1001 idées pour enrichir sa pratique en alphabétisation



Voir la ligne du temps en entier dans l'annexe jointe à ce document (format PDF).



ANNEXE N°4

Témoignage de l'écrivain et conteur Pie Tsimbanda, in Fiches pédagogiques La Sécurité Sociale, une thématique souvent rébarbative ? Pistes et notions pour l'aborder, France Huart, permanente communautaire CIEP

« En Afrique, il y a un proverbe qui dit : « Tant que tu as la force, va à la chasse et ramène du gibier pour tes enfants ; le jour où tu ne sauras plus courir, c'est eux qui te nourriront ». En Belgique, comme en Afrique, il vient en effet un jour où l'on ne sait plus courir. La maladie, la faillite d'une entreprise, la vieillesse peuvent en être la cause. Ce jour-là, on a envie qu'un voisin nous tende la main, qu'il se montre solidaire. L'être humain est par essence un être social et la solidarité est signe d'humanité. La Sécurité Sociale pour moi c'est cet apaisement que j'ai de savoir que le jour où je ne saurai plus courir, un plus vigoureux que moi ne m'abandonnera pas. La Sécurité Sociale est à la fois un devoir et un droit. Devoir de prévoir et de cotiser, droit de pouvoir se dire, j'ai fait ma part, faites la vôtre. Je ne m'étonne donc pas de voir une partie de mon salaire aller aux autres. La vie est comme un jeu : pendant que je gagne un autre perd ; il gagnera demain quand moi je perdrai. La Sécurité Sociale permet de garder l'équilibre dans un monde solidaire et humain ».

www.masécu.be/fr, publié in Fiches pédagogiques La Sécurité Sociale, une thématique souvent rébarbative ? Pistes et notions pour l'aborder, France Huart, permanente communautaire CIEP



ANNEXE N°5

Dans les autres pays [encadré], in Le Soir Junior, 20 octobre 2003.

Suède

Le système suédois, souvent considéré comme le plus performant au monde, est encore plus solidaire que le nôtre. Les soins de santé sont quasi gratuits, comme les crèches. Mais il faut savoir que les pays scandinaves (Norvège, Suède, Danemark) ont moins de chômeurs. La sécurité sociale bénéficie donc d'un budget plus important.

Allemagne

Le gouvernement vient d'approuver une vaste réforme. Les malades doivent désormais payer leurs visites chez le médecin. Moins de médicaments sont remboursés. Et il faut de plus en plus contracter une assurance spéciale. Ce système est plus individualiste, moins solidaire que le nôtre.

France

Les Français ont un système similaire au nôtre. Mais le gouvernement veut le réformer. On pourrait alors se rapprocher du modèle allemand. L'idée est de réduire le coût des soins de santé et des pensions. Récemment, le gouvernement français a voulu retarder l'âge de la retraite des fonctionnaires. Ils ont alors entamé une immense grève, paralysant tout le pays pendant plusieurs semaines. Mais, pour le gouvernement, retarder l'âge des pensions était nécessaire pour pouvoir continuer à les payer.

Royaume-Uni

Il y a deux catégories de médecins : ceux qui dépendent de l'Etat et les autres. Chez les premiers, les soins de santé sont remboursés. Chez les seconds, ils ne le sont pas. Mais les médecins dépendant de l'Etat ne sont pas assez nombreux et les autres coûtent très cher. Et si l'opération que doit subir un malade n'est pas urgente, il faut parfois de longs mois d'attente. Des Anglais viennent même se soigner chez nous.



Etats-Unis

C'est le règne du chacun pour soi. Ceux qui ont de l'argent pour se payer une assurance maladie n'ont pas de problème. Pour les autres, tant pis ! C'est ainsi que 39 millions de personnes ne peuvent être soignées, faute d'argent. Le congé de maternité n'existe pas, le chômage est limité à six mois... Or, les gens qui se retrouvent sans ressources risquent de tomber dans la délinquance (vol, trafic de drogue, etc.). C'est sans doute une des raisons pour lesquelles les Etats-Unis comptent énormément de détenus dans les prisons.



VOS COMMENTAIRES ET NOUVELLES SUGGESTIONS

